



Manuel d'utilisation

Dispositif de sécurité pour cuisinière Safera Airis



We sense what humans don't

Dispositif de sécurité pour cuisinière Safera Airis

Manuel d'utilisation

Félicitations pour l'achat du dispositif de sécurité pour cuisinière Safera Airis. Ce guide explique comment utiliser et entretenir ce produit. Veuillez lire attentivement ces instructions avant d'installer et d'utiliser le système et conservez-les pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.

Profitez désormais des plaisirs de la cuisine en toute sécurité !

Fabricant

Ce produit a été conçu et fabriqué par Safera, une société finlandaise d'experts en sécurité de la cuisson.



We sense what humans don't

Safera Oy

Tekniikantie 4
02150 Espoo, Finlande

Support produit

support@Safera.com

Sommaire

1. Introduction
2. Description du dispositif de sécurité pour cuisinière
3. Utilisation du dispositif de sécurité pour cuisinière
4. Maintenance
5. Personnalisation du dispositif de sécurité pour cuisinière
6. Résolution des problèmes
7. Spécifications
8. Conformité CE
9. Avertissements et limitations de responsabilité
10. Conditions de garantie et de licence de Safera

1. Introduction

Suivez attentivement ces instructions et accordez une attention toute particulière aux instructions signalées de la façon suivante :

▲ AVERTISSEMENT

Suivez scrupuleusement les instructions précédées de la mention Avertissement afin d'éviter tout dommage matériel ou blessure corporelle.

🚩 ATTENTION

Suivez attentivement les instructions précédées de la mention Attention afin d'éviter tout dommage matériel.

🗉 CONSEIL

Les instructions précédées de la mention Conseil vous donnent des conseils sur l'utilisation de l'appareil.

1.1 Informations importantes relatives à l'utilisation et à l'entretien

▲ AVERTISSEMENT

Le dispositif de sécurité pour cuisinière doit être utilisé uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu, comme décrit au chapitre 2.1. Safera Oy ne pourra être tenue responsable des dommages découlant d'une utilisation ou d'une installation incorrecte de l'appareil.

Ce dispositif est conçu selon la norme EN 50615 Catégorie B - prévention des incendies dus à la surchauffe de l'huile des casseroles et des poêles sur une plaque de cuisson. Ce dispositif peut ne pas convenir pour les incendies provenant de matières inflammables laissées à proximité de la plaque de cuisson ou sur la plaque de cuisson. Ce dispositif peut ne pas convenir pour les incendies provenant de fours.

Le dispositif de sécurité pour cuisinière ne remplace pas les alarmes incendie domestiques exigées par la réglementation en vigueur. Assurez-vous que la protection incendie de votre logement est conforme aux réglementations locales.

🚩 ATTENTION

Seul le personnel de maintenance Safera agréé est autorisé à procéder à l'entretien du système de sécurité. Utilisez uniquement des pièces Safera d'origine.

1.2 Consignes de sécurité relatives aux piles

▲ AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions ci-dessous peut entraîner une fuite de liquide ou de gaz au niveau des piles, voire une explosion de celles-ci.

- N'exposez pas les piles à une chaleur excessive, n'inversez pas la polarité lorsque vous insérez les piles dans leur compartiment et n'essayez pas de les recharger.
- Remplacez toujours toutes les piles à la fois en utilisant des piles de marque, de modèle et d'âge identiques.
- Ne laissez pas des piles épuisées à l'intérieur de l'appareil pendant une période prolongée.
- Recyclez les piles épuisées de manière appropriée, ne les jetez pas avec les ordures ménagères.
- Si du liquide provenant d'une pile pénètre dans vos yeux, ne vous frottez pas les yeux car vous risqueriez de perdre la vue. Rincez-vous les yeux avec de l'eau et contactez immédiatement un médecin.
- Si le liquide pénètre dans votre bouche, rincez avec de l'eau et contactez immédiatement un médecin.
- Si le liquide entre en contact avec votre peau ou vos vêtements, rincez abondamment à l'eau afin d'éviter toute brûlure.

2. Description du dispositif de sécurité pour cuisinière

2.1 Usage prévu

Le dispositif de sécurité pour cuisinière Safera est conçu pour améliorer la sécurité des appareils de cuisson domestiques (voir les informations de compatibilité dans le manuel d'installation). Il est particulièrement efficace pour la prévention des feux de cuisson.

Faites toujours preuve de vigilance lorsque vous utilisez la cuisinière et tenez toujours les enfants et les animaux éloignés.

Notez que cet appareil est conçu pour empêcher les feux de cuisson. Si un feu se déclare, suivez les procédures appropriées afin d'empêcher que d'autres dommages se produisent. Si nécessaire, appelez les services d'urgence, expliquez la situation calmement et suivez les instructions qui vous sont fournies.

▲ AVERTISSEMENT

Il est interdit de faire flamber des plats sous la hotte aspirante.

Le dispositif de sécurité pour cuisinière Safera est uniquement conçu pour un usage domestique. Cet appareil ne doit pas être utilisé dans des cuisines professionnelles ou avec des cuisinières ou des plaques de cuisson conçues pour un usage professionnel.

2.2 Conformité

Le marquage CE de Safera garantit la conformité du produit Safera Airis avec les exigences et normes de l'UE applicables. Voir le chapitre 8.

2.3 Description de l'appareil

Safera Airis peut être installé sur le mur ou sous la hotte aspirante placée au-dessus de la cuisinière. Voir l'illustration ci-contre.

- Ⓐ Unité de détection
- Ⓑ Support de fixation
- Ⓒ Unité de contrôle de courant

L'unité de détection Ⓐ et l'unité de contrôle de courant Ⓒ sont connectées via une connexion sans fil Safera RobustLink conçue pour les applications pour lesquelles la sécurité est essentielle.



Support de fixation **B** avec
ruban adhésif

Piles

Bouton OK **3**

Bouton de réglage **2**

Bouton de réglage **1**

Témoin lumineux **4**

Détecteurs **6**

Voyant piles faibles **5**

2.4 Témoin lumineux **4**

Couleur de la LED	Son	Fonction
Vert	-	Cuisinière prête à l'emploi
Rouge clignotant	Oui	Danger au niveau de la cuisinière
Rouge clignotant lentement	Oui	L'alimentation de la cuisinière a été coupée
Bleu clignotant lentement	Oui	Fuite d'eau (en option)

3. Utilisation du dispositif de sécurité pour cuisinière

Le dispositif de sécurité pour cuisinière Safe-ra observe les changements de température et l'utilisation qui est faite de la cuisinière. Le dispositif de sécurité pour cuisinière émet automatiquement une alarme et éteint la cuisinière et le four s'il détecte une situation dangereuse sur la base des changements de température et si

- la cuisinière reste allumée pendant plus de 3 heures sans que personne ne l'utilise,
- la cuisinière reste allumée pendant plus de 5 heures ou si
- le four reste allumé pendant plus de 12 heures sans que personne ne l'utilise.

3.1 Réglage du seuil d'alarme

Pour garantir un fonctionnement sûr et fiable, vous devez régler le seuil d'alarme en fonction de l'emplacement de la cuisinière dans la cuisine. Le seuil d'alarme peut également être réglé si de fausses alarmes se produisent fréquemment. Voir le manuel d'installation pour plus d'informations.

▲ AVERTISSEMENT

Le dispositif de sécurité pour cuisinière contrôle le four uniquement si celui-ci est raccordé à l'unité de contrôle de courant ©.

Les indicateurs de plaque de cuisson chaude de la cuisinière ne fonctionnent pas après que le dispositif de sécurité pour cuisinière a coupé l'alimentation de celle-ci. La plaque de cuisson peut toutefois être encore chaude.

🚩 ATTENTION

Le dispositif de sécurité pour cuisinière est conçu pour éviter le déclenchement d'alarmes inutiles. Cela signifie que la température peut atteindre des niveaux élevés pendant la cuisson sans qu'aucune alarme ne soit déclenchée.

Le dispositif de sécurité pour cuisinière n'émet pas d'alarme tant que la situation ne lui semble pas dangereuse.

3.2 Sécurité enfant automatique

Par défaut, la sécurité enfant automatique est désactivée. Vous pouvez l'activer en appuyant sur le bouton de réglage ❶ pendant 5 secondes jusqu'à ce que vous entendiez deux bips forts (**) et que le témoin lumineux ❷ clignote deux fois en vert. Vous pouvez également désactiver la sécurité enfant automatique en procédant de la même façon (vous entendrez alors un signal faible et le témoin lumineux ❸ clignotera en rouge).

La sécurité enfant automatique empêchera l'utilisation de la cuisinière et du four pendant environ 10 à 60 minutes après la fin de la cuisson.

Pour utiliser la cuisinière lorsque la sécurité enfant automatique est activée, appuyez d'abord sur le bouton OK ❹ puis allumez la cuisinière. Si vous n'appuyez pas d'abord sur le bouton OK, la sécurité enfant automatique coupera l'alimentation de la cuisinière dans un délai de cinq secondes.

3.3 Autres fonctions de sécurité

Pour des raisons de sécurité, le dispositif de sécurité pour cuisinière empêchera l'utilisation de la cuisinière et du four si

- l'unité de détection **(A)** est retirée de son emplacement d'installation d'origine : remplacez l'unité de détection sur le support de fixation **(B)**
- les piles sont épuisées : remplacez les piles (voir le chapitre 4.3)
- l'unité de détection **(A)** est défectueuse : voir le chapitre 6. Résolution des problèmes.

3.4 Danger au niveau de la cuisinière

Le dispositif de sécurité pour cuisinière détecte que la cuisinière est dangereusement chaude ou que la cuisinière ou le four reste allumé pendant trop longtemps. Une alarme sonore est émise et le témoin lumineux **(4)** clignote en rouge. Le dispositif de sécurité pour cuisinière éteint la cuisinière et le four dans un délai de 15 secondes.

Lorsque vous entendez l'alarme :

1. Vérifiez la situation en gardant votre calme. S'il n'y a aucun danger, vous pouvez empêcher le dispositif de sécurité pour cuisinière d'éteindre la cuisinière en appuyant sur le bouton OK **(3)** pendant que l'alarme est émise et vous pouvez poursuivre la cuisson.
2. Si vous n'appuyez pas sur le bouton OK **(3)** pendant que l'alarme est émise, le dispositif de sécurité pour cuisinière éteint la cuisinière et le four : un signal sonore répétitif est alors émis et le témoin lumineux **(4)** clignote en rouge pendant 15 minutes.

3. Une fois le danger écarté, vous pouvez rétablir l'alimentation de la cuisinière et du four en appuyant sur le bouton OK **(3)**. Remettez d'abord les boutons de la plaque de cuisson en position zéro.
4. Assurez-vous que la situation dangereuse ne se reproduira pas.

CONSEIL

Si de fausses alarmes se produisent fréquemment, vous pouvez augmenter le seuil d'alarme, voir 3.1.

3.5 Détecteur de fuite d'eau (en option)

Le dispositif de sécurité pour cuisinière Safera peut être équipé de jusqu'à quatre détecteurs de fuite d'eau. Lorsque les détecteurs deviennent humides, par exemple parce que de l'eau goutte sur eux, ils émettent une alarme avec des signaux sonores très espacés et le témoin lumineux **(4)** clignote en bleu.

Lorsque vous entendez l'alarme de fuite d'eau :

1. Réinitialisez l'alarme en appuyant sur le bouton OK **(3)**.
2. Avant de continuer, assurez-vous que l'alimentation de la cuisinière est coupée.
3. Recherchez la cause à l'origine de l'alarme et occupez-vous de la fuite d'eau.
4. Nettoyez et séchez le détecteur **(F)**.

CONSEIL

Si le détecteur n'est pas essuyé, l'appareil émettra une autre alarme 8 heures après l'acquittement de l'alarme précédente.

4. Maintenance

Pour garantir le fonctionnement fiable et sûr de l'appareil dans la durée, veuillez suivre les instructions figurant dans ce chapitre.

4.1 Maintenance régulière

Suivez les instructions de maintenance ci-après au moins tous les trois mois ou plus souvent si nécessaire.

4.1.1 Vérification du bon état de fonctionnement

1. Allumez un foyer de la cuisinière à la puissance maximale. Utilisez un plat approprié si vous avez une cuisinière à induction.
2. Appuyez sur le bouton OK **3** pendant 5 secondes : le système devrait couper l'alimentation de la cuisinière.
3. Vérifiez qu'aucun des foyers de la cuisinière ni le four (s'il est raccordé au dispositif de sécurité pour cuisinière) n'est utilisable : si tel est le cas, arrêtez la cuisinière et le four.
4. Rétablissez l'alimentation de la cuisinière en appuyant sur le bouton OK **3** : le témoin lumineux **4** devrait alors clignoter en vert une fois. Si tel n'est pas le cas, voir la section Résolution des problèmes dans le chapitre 6.

Appuyez sur le bouton OK **3** pour démarrer les autodiagnostic : si le dispositif de sécurité pour cuisinière est en bon état de fonctionnement, le témoin lumineux **4** clignote en vert.

ATTENTION

Si vous appuyez sur le bouton OK **3** et que le témoin lumineux **4** ne clignote pas en vert, cela signifie que l'appareil est défectueux. Voir la section Résolution des problèmes.

4.1.2 Nettoyage

Essuyez l'unité de détection **A** à l'aide d'un chiffon imbibé d'eau ou d'un détergent doux, tel que du liquide vaisselle, une fois par mois. Évitez d'appuyer sur les boutons de l'appareil et sur les détecteurs.

ATTENTION

N'utilisez pas de matériaux rugueux ou abrasifs pour nettoyer l'unité de détection **A**.

4.2 Durée de vie des piles et piles faibles

Lors d'une utilisation normale, les piles devraient durer de 3 à 5 ans.

Le voyant piles faibles **5** commence à clignoter et le dispositif de sécurité pour cuisinière émet un bip lorsqu'il ne reste plus que deux semaines environ avant l'épuisement des piles. Remplacez les piles en suivant les instructions ci-après.

Vous pouvez réinitialiser l'alarme de piles faibles pour une durée de 12 heures en appuyant sur le bouton OK **3**.

Si les piles ne sont pas remplacées dans un délai d'environ deux semaines, le dispositif de sécurité pour cuisinière coupe l'alimentation de la cuisinière. Le voyant piles faibles **5** clignotera jusqu'à ce que les piles soient complètement épuisées.

4.3 Remplacement des piles

1. Retirez l'unité de détection (A) du support de fixation (B) en tirant délicatement dessus.
2. Enlevez les piles épuisées.
3. Insérez les nouvelles piles alcalines AA/LR6 dans l'unité de détection (A). Reportez-vous aux indications de positionnement figurant au fond du compartiment des piles.
4. Remplacez l'unité de détection (A) sur le support de fixation (B).

ATTENTION

Vérifiez le bon positionnement des piles en vous reportant aux indications figurant au fond du compartiment des piles.

Utilisez uniquement des piles alcalines de haute qualité.

Support de fixation (B)

Piles



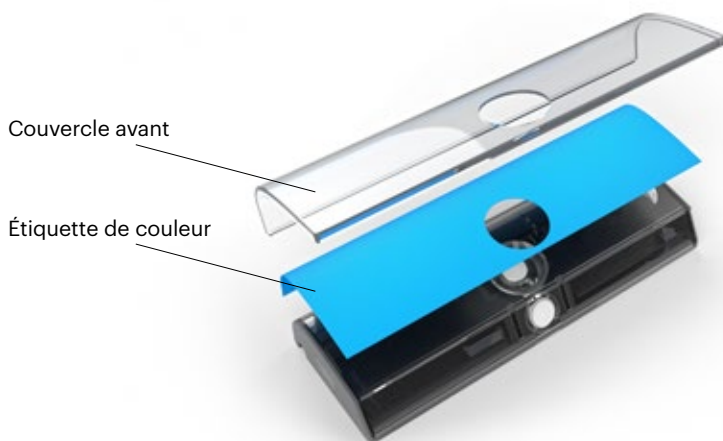
5. Personnalisation du dispositif de sécurité pour cuisinière

Vous pouvez changer la couleur du dispositif de sécurité pour cuisinière à l'aide des étiquettes de couleur fournies. Le dispositif de sécurité pour cuisinière est fourni avec 10 étiquettes de couleur différentes, un couvercle avant transparent et un couvercle avant blanc opaque.

1. Retirez l'unité de détection **A** du support de fixation **B** en tirant délicatement dessus.
2. Retirez le couvercle avant de l'unité de détection **A** en le soulevant par l'arrière.
3. Placez l'étiquette de couleur souhaitée sur l'unité de détection. Assurez-vous que l'étiquette ne masque aucun des détecteurs.
4. Placez le couvercle avant transparent sur l'unité de détection et remplacez l'unité de détection **A** sur le support de fixation **B**.

CONSEIL

Vous pouvez imprimer votre propre étiquette de couleur et la placer dans le dispositif de sécurité pour cuisinière afin que celui-ci soit parfaitement assorti aux murs de votre cuisine.



6. Résolution des problèmes

Appuyez sur le bouton OK **3** pour déterminer le type de problème. Le témoin lumineux **4** :

Clignote en bleu :

- **Une fois** : problème au niveau de la connexion sans fil.
- **Deux fois** : problème au niveau de l'unité de contrôle de courant **C**.
- **Trois fois** : surchauffe de l'unité de contrôle de courant **C**.

Clignote en jaune :

- **Une fois** : problème au niveau des détecteurs **D**.
- **Deux fois** : problème au niveau de l'unité de détection **A**.
- **Trois fois** : mauvais emplacement d'installation de l'unité de détection **A** : voir la solution dans le tableau ci-dessous.

Veillez contacter votre fournisseur si vous ne parvenez pas à résoudre le problème rencontré à l'aide de ces instructions. Tant que le problème n'est pas résolu, il est possible d'utiliser la cuisinière pendant trois heures en retirant les piles de l'unité de détection **A** et en retirant les fusibles de la cuisinière pendant 10 secondes.

Problème

Solution

La cuisinière ne peut pas être allumée.

Voir le chapitre 3.2 ou 3.3. Si le problème persiste, appuyez sur le bouton OK **3** pour déterminer le type de problème ; voir le tableau ci-dessus.

Mauvais emplacement d'installation de l'unité de détection **A**.

L'unité de détection **A** reconnaîtra automatiquement son emplacement d'installation lors de la première utilisation de la cuisinière pour la cuisson. Une fois la reconnaissance automatique effectuée, le dispositif de sécurité pour cuisinière empêchera l'utilisation de la cuisinière et du four si l'unité de détection **A** est retirée de son emplacement d'installation d'origine. Pour permettre l'utilisation de la cuisinière, remplacez l'unité de détection **A** sur le support de fixation **B** et appuyez sur le bouton OK **3**.

Si le problème persiste, cela signifie peut-être que la reconnaissance automatique n'a pas fonctionné. Assurez-vous que l'unité de détection **A** est bien positionnée (voir l'étape 2/2 dans le manuel d'installation) et reconnectez manuellement la connexion sans fil comme indiqué dans le chapitre 4.2 du manuel d'installation. Le problème devrait alors être automatiquement corrigé en deux minutes.

L'appareil émet de fausses alarmes de façon répétée (le témoin lumineux **4** clignote en rouge et l'alimentation de la cuisinière est coupée).

Vérifiez le bon état de fonctionnement comme indiqué dans le chapitre 4. Maintenance. Si l'appareil est en bon état de fonctionnement mais émet de fausses alarmes de façon répétée, vous pouvez régler le seuil d'alarme de l'appareil. Voir le manuel d'installation.

L'appareil émet de fausses alarmes de façon répétée, en particulier lorsque le four est en cours d'utilisation.

Une erreur a pu être commise au niveau du réglage du type de cuisinière. Voir le manuel d'installation.

L'appareil émet des alarmes de fuite d'eau de façon répétée.

Voir le chapitre 3.5 pour connaître les instructions à suivre. Si ces alarmes se produisent à nouveau, retirez les fusibles de la cuisinière et du four. Vérifiez que les détecteurs de fuite sont correctement connectés. Remettez les fusibles en place.

7. Spécifications

Unité de détection	
Type de pile	Alcaline AA/LR6.
Durée de vie des piles	3 à 5 ans
Connexion sans fil	Safera RobustLink 2,4 GHz. Portée de 10 à 100 m selon la structure du bâtiment
Degré de pollution	2

Unité de contrôle de courant	
Compatibilité	Compatible avec la plupart des cuisinières et plaques de cuisson électriques utilisées dans les habitations privées. Voir les informations de compatibilité spécifiques sur l'étiquette de l'unité de contrôle de courant ©.
Alimentation	Voir l'étiquette de l'unité de contrôle de courant ©.
Consommation électrique	2 W (PCU6.3 = 4 W)
Type de contrôle	IEC/EN 60730 - 1 : Type 1.B
Degré de pollution	2
Tension nominale de choc	4 kV
Température ambiante de fonctionnement	Voir l'étiquette de l'unité de contrôle de courant ©.
Température de test de pression à bille	100 °C

ITC des matériaux isolants	175...400
Nombre conçu d'actions automatiques	6000
Classe IP	Voir l'unité de contrôle de courant

8. Conformité CE

Safera Oy garantit que le produit Airis est conforme à toutes les normes et directives de l'UE applicables :

EN 50615:2015 (Catégorie B), Exigences particulières pour les dispositifs de prévention et d'extinction du feu pour les plaques de cuisson électriques, 2014/35/UE, 2014/30/UE, 2011/65/UE, 2012/19/UE, 1999/5/CE, 2014/53/UE, EN 60730-1:2011, EN 60335-1:2012, EN 60335-2-31:2012, EN 300 328 (V.1.8.1), EN 301 489-1: 2011 (V.1.9.2), EN 301 489-17: 2009 (V2.1.1), ETSI EN 300 440-2 (V.1.4.1), EN 55014-1:2006 / CISPR 14-1, EN 55022:2010, famille EN 61000, EN 50581:2012.



Espoo, Finlande 19/3/2020
Mikko Reinikainen, PDG

9. Avertissements et limitations de responsabilité

▲ AVERTISSEMENTS

MÊME SI UN PRODUIT Safera EST UTILISÉ, L'UTILISATEUR FINAL DOIT TOUJOURS UTILISER LA CUISINIÈRE, LE FOUR ET LES AUTRES APPAREILS ÉVENTUELLEMENT CONTRÔLÉS PAR LE PRODUIT Safera D'UNE MANIÈRE RESPONSABLE ET SÛRE ET DOIT SURVEILLER EN PERMANENCE LEUR UTILISATION. UN PRODUIT Safera N'EST PAS UN PRODUIT DE SUBSTITUTION AUX ALARMES INCENDIE EXIGÉES PAR LA LÉGISLATION NI NE LES REMPLACE. IL N'EMPÊCHE PAS NÉCESSAIREMENT LES INCENDIES NI N'EMPÊCHE OU NE RÉDUIT NÉCESSAIREMENT LES AUTRES DOMMAGES, QUELS QU'ILS SOIENT. DE MÊME, IL N'ALERTE PAS NÉCESSAIREMENT SUR UN DOMMAGE, QUEL QU'IL SOIT, OU SUR LE RISQUE D'UN TEL DOMMAGE. L'UTILISATEUR FINAL DOIT TOUJOURS VEILLER À LA SÉCURITÉ INCENDIE CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR. UN PRODUIT Safera DOIT ÊTRE UTILISÉ CONFORMÉMENT À SON MANUEL D'UTILISATION.

▲ AVERTISSEMENTS

LES PRODUITS Safera NE DIMINuent PAS NI NE SUPPRIMENT LA RESPONSABILITÉ QUI INCOMBE À L'UTILISATEUR FINAL DE SUIVRE LES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES OU LES INJONCTIONS DES AUTORITÉS, NI LA RESPONSABILITÉ QUI LUI INCOMBE D'AGIR AVEC VIGILANCE AFIN D'ÉVITER TOUT DOMMAGE AUX BIENS ET AUX PERSONNES. L'UTILISATEUR FINAL EST RESPONSABLE DU MAINTIEN EN VIGUEUR DE SES ASSURANCES COUVRANT LES BIENS ET LES PERSONNES. Safera NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE

DE TOUT DOMMAGE AUX BIENS OU AUX PERSONNES OU DE TOUT DOMMAGE PÉCUNIAIRE OU FINANCIER CAUSÉ PAR LE FONCTIONNEMENT OU LE NON-FONCTIONNEMENT D'UN PRODUIT Safera DANS LA MESURE OÙ LA LÉGISLATION APPLICABLE AUTORISE CE TYPE DE NON-RESPONSABILITÉ.

Dans la mesure où la législation applicable n'interdit pas les dispositions suivantes :

- (a) La garantie et les autres conditions du Distributeur régissent le seul droit d'un utilisateur final à effectuer des réclamations basées sur des défauts des produits Safera et de telles réclamations doivent être adressées au Distributeur ;
- (a) Safera ne pourra être tenue responsable de la perte de revenus, d'autres dommages indirects ou de tout autre dommage difficile à prévoir ;
- (b) La responsabilité de Safera, y compris les remboursements et réductions de prix, est limitée au prix d'achat du produit Safera qui a été payé à Safera pour le produit Safera respectif.

10. Conditions de garantie et de licence de Safera

10.1 Applicabilité de la garantie

Les nouveaux produits (« Produit ») de Safera Oy (« Safera ») s'accompagnent d'une garantie fabricant limitée accordée à l'utilisateur final du Produit conformément aux présentes conditions de garantie et de licence de Safera. La garantie s'applique aux Défauts (tels que définis dans la section 6) couverts par la garantie et signalés à Safera pendant la période de garantie. Cette garantie limitée ne limite pas le droit de l'utilisateur à faire valoir ses droits conformément à la législation sur la protection des consommateurs applicable.

10.2 Début de la période de garantie

La période de garantie débute à compter de la date du premier achat du Produit. Si le Produit a été installé prêt à l'emploi dans un appartement neuf, la date de l'achat sera considérée comme étant la date du premier achat de l'appartement. Si le Produit a été installé par l'utilisateur final, l'utilisateur final devra inspecter le Produit avant son installation et informer immédiatement le vendeur du Produit de tout défaut ou erreur au niveau du Produit ou de la livraison.

10.3 Période de garantie

La période de garantie sera de vingt-quatre (24) mois.

10.4 Garantie applicable à un Produit réparé

La période de garantie applicable à un Produit réparé ou remplacé sera la période de garantie initiale du Produit réparé ou remplacé.

Par ailleurs, Safera accorde une garantie de trois (3) mois supplémentaires sur les pièces de rechange utilisées dans la réparation sous garantie du Produit, cette garantie débutant à la date de remise de la réparation sous garantie. Sinon, la réparation sous garantie ne prolonge pas la période de garantie initiale.

10.5 Travaux inclus dans la garantie

Conformément à la garantie, les Défauts couverts par la garantie seront réparés ou le Produit sera remplacé (selon la décision de Safera) sans frais, à condition que Safera ait été informée de la réclamation au titre de la garantie pendant la période de garantie. La réparation ou le remplacement sera effectué dans un délai raisonnable et pendant les heures de travail normales dans l'atelier de réparation de Safera, dans un atelier de réparation agréé par Safera ou dans un autre lieu indiqué par Safera, tel que le lieu d'installation du Produit.

10.6 Procédure

Pour bénéficier du service de garantie, l'utilisateur final doit principalement contacter le vendeur du Produit. L'utilisateur final peut également contacter Safera ou un atelier de réparation agréé par Safera. Les informations sur le service de garantie figurent dans le manuel d'utilisation du Produit ou sur le site Web de Safera.

Safera, le vendeur du Produit ou un atelier de réparation agréé par Safera (selon l'entité en contact avec l'utilisateur final) informe l'utilisateur final de la façon dont la réparation sous garantie sera effectuée et de la date à laquelle

elle sera effectuée. Si ces informations ne sont pas communiquées à l'utilisateur final dans un délai raisonnable, le Produit devra être remis à l'atelier de réparation de Safera le plus proche ou à un atelier de réparation agréé par Safera.

Les pièces d'origine qui auront été remplacées dans le cadre de la garantie seront la propriété de Safera et devront être remises à Safera.

10.7 Conditions préalables pour la réparation sous garantie

La garantie est valide à condition que le Produit présente un défaut attribuable au matériel utilisé ou à la fabrication ou qu'il ne soit pas conforme, de manière substantielle, à ses spécifications écrites (« Défaut ») et que :

- (a) le Défaut ait été remarqué dans des conditions d'utilisation considérées comme normales et qu'il puisse être reproduit dans de telles conditions,
- (b) les instructions d'installation, d'utilisation et de maintenance aient été suivies,
- (c) le Produit ait été entretenu ou réparé à l'aide de pièces de rechange et de matériel d'origine,
- (d) la réclamation au titre de la garantie soit effectuée par le propriétaire du Produit ou son représentant,
- (e) le propriétaire du Produit ou son représentant signale le Défaut pendant la période de garantie et dans un délai raisonnable après l'avoir remarqué et sera responsable de l'état du Produit jusqu'à ce que celui-ci soit remis pour réparation. Lors de la remise, il conviendra d'indiquer à Safera la date d'achat du

Produit, les références de commande, une description détaillée du Défaut et une description des conditions d'utilisation du Produit.

Dans l'hypothèse où Safera remarquerait que le Défaut n'est pas couvert par la garantie, Safera sera autorisée à facturer le travail et les frais occasionnés par la recherche et la localisation du Défaut ou de l'erreur sur la base du tarif en vigueur de Safera. Safera est également autorisée à facturer à l'utilisateur final une réparation convenue d'un Défaut ou d'une erreur non couvert(e) par la garantie.

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous précisons que les documents marketing ne constituent pas des spécifications des produits.

10.8 Limitations de garantie

La garantie ne couvre pas :

- (a) la réparation de Défauts dus à une usure normale, à une installation, utilisation ou maintenance incorrecte, à une réparation défectueuse ou de mauvaise qualité effectuée par une entité autre que Safera ou un atelier de réparation agréé par Safera, à des conditions d'utilisation non conformes aux instructions ou au choix par l'utilisateur final d'un Produit non adapté à l'utilisation dans le lieu d'utilisation du Produit ou n'ayant pas les dimensions ou la capacité adaptées ;
- (b) la réparation de Défauts lorsque le Produit a été réparé ou modifié par une entité autre que l'atelier de réparation de Safera ou un atelier de réparation agréé par Safera ;

- (c) la réparation d'un Défaut causé par des facteurs externes tels qu'un accident, une fluctuation de l'électricité ou de la climatisation, la foudre, un incendie ou l'eau ;
- (d) l'utilisation du Produit conjointement avec un autre produit non validé par Safera dans le manuel d'utilisation ou par écrit, ou l'utilisation dans un environnement non validé par Safera dans le manuel d'utilisation ou par écrit.

10.9 Licence du logiciel

Le logiciel inclus et/ou intégré dans les Produits doit être utilisé uniquement tel qu'il a été intégré dans les Produits lors de l'utilisation des Produits pour leur usage prévu. Le logiciel ne doit pas être séparé du Produit, ni être utilisé séparément de celui-ci ou conjointement avec d'autres produits ou en tant qu'élément d'autres produits. Le logiciel ne doit pas être

- (a) copié ou reproduit (son éventuelle réinstallation devra être effectuée par Safera ou un atelier de réparation agréé par Safera),
- (b) modifié, désassemblé, décompilé ou faire l'objet d'une opération d'ingénierie inverse ou
- (c) fourni à des tiers autrement qu'en tant qu'élément du Produit lors de la cession de la propriété du Produit.

L'utilisateur final se voit accorder le seul droit d'utiliser le logiciel conformément à la présente disposition. Les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle sur et concernant le logiciel appartiennent à Safera.

10.10 Résolution des litiges

Les présentes conditions seront interprétées conformément à la législation finlandaise à l'exclusion de ses dispositions sur le choix de la loi applicable et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

Dans la mesure où la législation applicable en vigueur ne prévoit pas de disposition contraire, tous les litiges découlant des présentes dispositions seront tranchés en dernier ressort conformément aux règles d'arbitrage accéléré du Conseil d'arbitrage de la

Chambre de commerce centrale de Finlande par un (1) arbitre nommé par ladite entité d'arbitrage et en anglais. L'arbitrage aura lieu à Helsinki, en Finlande.

Nonobstant ce qui précède, Safera sera autorisée à demander une mesure injonctive et/ou équitable devant un tribunal du lieu de résidence de l'utilisateur final ou de Safera.